

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE

Trouver des coupables aux maux de l'époque : La chasse aux sorcières



Objectifs pédagogiques

- Lire et transcrire un document d'archives en allemand du XVII^e siècle
- Chercher des informations dans un document
- Mettre ces informations en relation avec le contexte historique du XVII^e siècle.



Public cible

Collège, Lycée

DOCUMENT 9

Registre des baptêmes, mariages et sépultures, paroisse protestante de Diemeringen, folios n° 191 et 192, ADBR 3 E 94/2.

Et pour élargir le prisme d'étude...

Exécution de Léonora Galigai, gravure du XVII^e siècle, auteur inconnu (domaine public).

L'image est librement accessible sur *Wikimedia commons* :

http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Galiga%C3%AF_1617.jpg



CONTEXTE

100 ans de chasse aux sorcières

Les affaires de sorcellerie présentées dans cette fiche s'inscrivent dans un vaste mouvement européen de chasse aux sorcières, à la fin du XVI^e siècle et au siècle suivant. Ce phénomène suit le couloir rhénan central : partant de Suisse, il sépare en matière de sorcellerie une Europe du Nord plutôt intolérante d'une Europe du Sud plus clémentine. Si le chiffre retenu est de 30 000 bûchers pour l'ensemble de l'Europe, la sphère germanique compte à elle seule 22 500 bûchers.

«On se surveillait, on s'espionnait pour se mettre à l'abri d'un sortilège inattendu, on se regardait dans le blanc des yeux en causant, afin d'y découvrir, si possible, le stigmate diabolique dans la pupille, on s'observait à l'église pour voir si l'on parvenait à avaler l'hostie consacrée», écrit Rodolphe Reuss dans *La Sorcellerie en Alsace* (éd. du Rhin, 1988).

C'est au XV^e siècle que tout bascule. « Alors qu'on assiste à l'émergence des Temps modernes, au triomphe de la raison - Sélestat compte même une école humaniste - on retombe dans une phase d'intolérance et de violence, explique Armand Peter, le concepteur du musée de Bergheim. Et, contrairement à ce que l'on croit, c'est la justice civile et non l'Inquisition qui va brûler les sorcières ».

On avoue sous la torture, on dénonce. Les tensions religieuses entre protestants et catholiques attisent les haines, les difficultés de la vie quotidienne cristallisent les tensions. L'Alsace, quittant au cours de ce siècle l'orbite allemande, elle passe sous la juridiction française, qui interdit sous Louis XIV les procès en sorcellerie.

Entre 1671 et 1673, le registre paroissial de Diemeringen relate plusieurs affaires de sorcellerie qui ont conduit une douzaine d'habitants de la seigneurie au bûcher. Les victimes étaient généralement accusées d'avoir provoqué des adultères, des avortements ou des morts d'enfants par maléfices ou par magie.

QUESTIONNEMENT

► **Des documents en allemand du XVII^e siècle**

- Essayer de traduire le premier texte qui respecte l'orthographe originale.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Essayer de lire les trois premières lignes de la photographie du second texte. Pourquoi est-ce difficile ?

.....

.....

.....

.....

- Comment appelle-t-on cette écriture qui n'est plus en usage aujourd'hui en Allemagne ?

.....

.....

► **Les raisons des accusations de sorcellerie**

- Relevez les motifs d'accusation qui ont abouti aux exécutions.

.....

.....

.....

.....

- S'agit-il exclusivement de sorcellerie ? Justifiez.

.....

.....

.....

► **Les accusés en prison**

- Document 9.1. Pour quelle raison Hans Martin Muller a-t-il pu se suicider ?

.....

.....

.....

- Document 9.3. Peut-on imaginer pour quelle raison Marguerite Banngerts a trouvé la mort dans sa cellule ?

.....

.....

.....

► Mettre en relation l'écrit et l'image

- Que représente la gravure suivante ?



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Galiga%C3%AF_1617.jpg
D'origine allemande, elle date de la même époque que les actes de sépulture.

- Quels textes sont particulièrement illustrés ?

.....

.....

.....

.....

- Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

INFO +

Des enfants accusés de sorcellerie

On trouve à Molsheim une liste impressionnante d'enfants impliqués dans des procès de sorcellerie. La plupart d'entre eux, si l'on fait abstraction des fillettes, sont des élèves des Jésuites souvent requis pour des exorcismes. Ces enfants auraient-ils été influencés dans des prédications ? Il aura suffi que l'un d'eux soit happé par la machine infernale d'un procès pour que ses compagnons, dans ces jeux liés à leur sexualité naissante, soient considérés comme des complices. Ces enfants savent lire et écrire et livrent donc aux historiens pacte du diable et liste des complices.

Louis Schlaefli ne cache pas son admiration pour Bartholomaeus Pfeiffer, un adolescent de 16 ans qui s'est rétracté après avoir avoué participer à des sabbats. Frappé, étiré, torturé au moyen des brodequins espagnols, de la chaise d'insomnie, de l'estrapade - c'est le seul accusé de cet âge à subir ce supplice - il ne reconnaîtra jamais les crimes dont on l'accuse. Mieux, il prétend qu'un ange vient le visiter dans sa cellule. On finit par le relâcher, à la condition que ses parents le maintiennent enchaîné, avant de le condamner au bannissement.

D'après Louis Schlaefli, *la sorcellerie à Molsheim (1589-1697)*, société d'histoire et d'archéologie de Molsheim, 1993 et l'Express.fr, 20 juin 2002

VOIR AUSSI

→ Séquence du film *The last Valley* (scène du procès de sorcellerie)